



Supported by a grant from Iceland, Liechtenstein and Norway through the EEA Financial Mechanism and Polish science resources 2008-2011

Ms. Gall. Quart. 98

Abrégé de l'histoire d'Alsace

 $I + 91 \text{ ff.} + I \cdot 160 \text{ x } 130 \text{ mm.} \cdot \text{XVIII}^{\text{e}} \text{ siècle (après } 1759) \cdot \text{Alsace (?)}$

Manuscrit en bon état · Cahiers : $1 (III + 2)^8 + 1 V^{18} + 1 (VI + 3)^{33} + 1 II^{37} + 3 V^{67} + 1 IV^{75} + 1 V^{85} + 1 III^{91}$ · Pagination originale, à l'encre noire ; foliotation postérieure, au crayon · Réglure par impression : 132×90 mm. Longues lignes. Justification : $(120-125 \text{ mm.}) \times (85-100 \text{ mm.})$; 10-13 lignes écrites · Une seule main · Les titres de chapitres ont été notés avec un module spécial des lettres. Cadeaux (cadelures).

Demi-reliure en maroquin rouge (162 x 141 mm.), les plats en papier marbré ; 3 nerfs simples ; au dos, titre estampé en or : *ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE D'ALSACE* ; les contre-plats et les gardes volantes en papier blanc ; ais en carton ; tranches rouges. Etant donné que les gardes volantes sont en papier non filigrané, la reliure aurait pu être exécutée dans les années 30 du XIX^e siècle, au plus tôt, mais avant l'année 1867. Le papier marbré couvrant les plats est un papier agate reproduit par Wolfe (pl. XXI, spécimen 5), en usage au milieu du XIX^e siècle. Cette reliure a été exécutée lors du dépôt du manuscrit dans la collection de Charles Gérard (de Colmar). Il semble qu'on n'ait pas affaire à une reliure originale. Auparavant, le manuscrit en portait probablement une autre. Or, les tranches sont teintes en rouge et on s'attendrait aux résultats de ce procédé sur les gardes collées et/ou sur les gardes volantes, qu'on ne remarque pas ici.

Le texte a été composé après 1759 (cf. la date apposée au f. 44r°). Quant à l'exécution du manuscrit, étant donné que l'écriture est typique pour le XVIII° siècle et vu la date de la composition du texte, c'est dans la seconde moitié de ce siècle qu'elle se situe. Il a été destiné à une jeune personne (le premier possesseur anonyme), comme le texte dont il constitue une copie, qui l'a mis à profit pour son éducation. Ce qui est intéressant ici c'est la présence de griffonnages au crayon, comme s'il s'agissait des jeux d'enfant. Il a peut-être été exécutée en Alsace, étant donné son contenu, et peut-être à Colmar, vu son premier possesseur attesté : Gerardus Columbariensis. Or, au contre-plat initial, est accolée une pièce de provenance, en papier blanc (57 x 52 mm.), contenant l'emblème des rois de Prusse, avec inscription : BIBLIOTHECA REGIA BEROLINENSIS. / DONO / WILHELMI / REGIS AUGUSTISSIMI / D. XVIII. IUN. A. MDCCCLXVII. / EX BIBLIOTHECA ALSATICA / D. GERARDI / COLUMBARIENSIS. Pour le même ex-libris, cf. les ms. gall. fol. 192-194 et les mss. gall. quart. 97, 99-100 et 102. Sur Charles Gérard (1814-1877), littérateur, homme politique et avocat de Colmar, v. Edouard Sitzmann, « Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace », tome I, Editions du Palais Royal, Paris 1973 [réimpression], pp. 584-585. En 1867, Guillaume I^{er} (1797-1888) devient propriétaire d'une partie de cette collection et la cède tout de suite à la Königliche Bibliothek de Berlin. A la Staatsbibliothek zu Berlin





Supported by a grant from Iceland, Liechtenstein and Norway through the EEA Financial Mechanism and Polish science resources 2008-2011

Preussischer Kulturbesitz, on trouve le catalogue manuscrit de la bibliothèque de Charles Gérard : le ms. Cat A 464/35. Le codex a été inscrit au registre des acquisitions sous le numéro Acc. Gér. 214 (cf. *Gér. 214*, noté au crayon, dans le ms. gall. quart. 98, dans la partie supérieure du contre-plat initial), précisément en l'année 1867, et avec indication de provenance : « Elsässische Büchersammlung d. Advocaten [Charles] Gérard ». Au dos, une pièce de cuir rouge avec la cote actuelle estampée en or : *Ms. gall. Quart.* 98 ; (1r°) la cote actuelle ; pas d'estampilles de la Königliche Bibliothek de Berlin.

Anonyme : Abrege de l'histoire d'Alsace. (1r°-3v°) Préface. On souhaittoit depuis longtems un abregé sur l'histoire de la province d'Alsace ... - ... des forets, du Rhin et des rivieres les plus remarquables de la province. (4r°-91v°) Texte. D : Qu'est-ce que l'Alsace ? R: L'Alsace est une province de France qui etoit autrefois à l'Empereur ... - ... pour les fortifications de cette place a meme canal jusqu'à 5 quart de lieues d'etendue > Fin <. La forme du texte nous renseigne, en quelque sorte, sur sa destination : questions et réponses qui alternent. Cette histoire était composée pour l'instruction des jeunes personnes : enfants et adolescents. La préface (qui n'a pourtant pas été composée par l'auteur) ne laisse aucun doute ; cf. premiere instruction ; et L'autheur de celui-cy se flatte, par la brieveté dont il a traitté chaque chapitre et par l'ordre qu'il a suivis, l'avoir proportionné à la memoire de la jeunesse (1r°). L'ouvrage compte onze chapitres, divisés, dans la majorité des cas, en articles. Voici le relevé des chapitres qui donne une idée précise sur le contenu du manuscrit : Généralités (fol. 4r°-6v°), « Religion des premiers alsaciens » (fol. 6v°-7v°), « Division de l'Alsace » (fol. 8r°-27r°), « Des abbayes en Alsace » (fol. 27r°-37v°), « Des collegiales en Alsace » (fol. 38r°-59v°), « Du conseil souverain d'Alsace » (fol. 59v°-63v°), « De la guerre des paysans » (fol. 63v°-70v°), « Erection d'un College lutherien dans Strasbourg » (fol. 71r°-77v°), «Paix, union retablis dans Strasbourg» (fol. 77r°-79v°), «Fertilité, commerce, manufacture, vins, mines, eaux minerales, forets en Alsace » (fol. 79v°-83r°), « Du Rhin et des rivieres principales d'Alsace » (fol. 83v°-91v°). L'auteur était un catholique écrivant pour les jeunes catholiques ; cf. ce qu'on y lit à propos de la religion protestante : Le magistrat voulant faire glisser ces erreurs dans l'esprit de la jeunesse ... (fol. 71r°). En outre, un peu plus d'un tiers du texte a été consacré aux questions religieuses, ce qui peut témoigner de l'origine ecclésiastique de l'auteur. L'édition du texte n'a pas été retrouvée. Sur ce manuscrit v. Lemm, p. 20.